

VENTILATEUR MOBILE HELICOÏDE

VG 30



* Notice d'utilisation et d'entretien *

DESCRIPTION

Ventilateur hélicoïde à carrosserie cylindrique et à fort débit.

Il est équipé d'une poignée de transport et est posé sur 4 pieds.

Il est muni d'une grille de protection à l'aspiration et au soufflage.

- Moteur 230 V - Classe IP22
- Sens de l'air : Hélice → Moteur
- Pâles en aluminium
- Livré avec un câble électrique 2 fils + terre sans la prise de raccordement.

UTILISATION

Brassage ou extraction d'air pour tous locaux commerciaux, industriels, publics, sportifs, bâtiments en construction...

Il peut être raccordé à une gaine.

CARACTERISTIQUES-DIMENSIONS

	Débit d'air	Pression disponible	ELECTRICITE			DIMENSIONS			Poids	Diamètre Gaine
			Volt	Ampère	Watt	Diamètre	Hauteur	Longueur		
VG 30	3700 m ³ /h	37 mmCE	230	3,5	520	315 mm	400 mm	385 mm	12,5 kg	350 mm

RACCORDEMENTELECTRIQUE-UTILISATION

- Monter une prise électrique 2 fils + terre 10/16 A sur le câble.
- Veillez à ce que l'alimentation électrique soit protégée et conforme à la réglementation du pays d'utilisation.
- Veillez à ce que les câbles électriques et les éventuelles rallonges ne soient pas en contact avec de l'eau ou des produits agressifs.
- Eloigner les enfants des appareils en fonctionnement.
- Poser le ventilateur sur une surface horizontale stable.
- Ne pas utiliser le ventilateur dans une ambiance à risque ou agressive.
- Les rallonges électriques éventuelles seront calibrées en fonction de la puissance du ventilateur et de la longueur du câble.
- Ne jamais faire fonctionner un ventilateur sans sa grille de protection.

MISEENROUTE/ARRÊT

- Se fait par l'interrupteur placé sous la poignée de transport.
- Ne pas arrêter un ventilateur en débranchant son alimentation électrique.

MAINTENANCE/ENTRETIEN

- Tenir le ventilateur propre : moteur, hélice, grilles, ... les nettoyer chaque fois que nécessaire.
- Le stocker à l'abri de la poussière et de l'humidité.

GARANTIE

La garantie s'applique en France uniquement. Les ventilateurs sont garantis 1 an.

Dans ce cadre, S.PLUS assure l'échange ou la fourniture des pièces reconnues défectueuses après expertise par son service après-vente.

Les frais de main d'oeuvre, de déplacement et de transport sont à la charge de l'utilisateur.

La garantie ne couvre pas les dommages dus à des installations non conformes à la présente notice et à la NFC 15-100, une utilisation impropre ou une tentative de réparation par du personnel non qualifié.